

Compte rendu du conseil Municipal du 27 Janvier 2016

Présents : GUILLET Nelly – JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONNET Philippe - TESTON Jonathan - ANTRESSANGLE Magalie – Marlène Barbier — Nicole Gamonet Vidal

Excusé(s) : PELLISSIER Denis – REGGIANNI Isabelle- Johann Ponçon

Secrétaire de séance : Thomas OTTENHEIMER

Autre(s) personne(s) présente(s) : Mireille Fabre

1. Finances : décision modificatrice budget principal 2015 + délibération
2. Déneigement : compte rendu rencontre élus départementaux
3. Questions diverses

1. Finances : décision modificatrice budget principal 2015 + délibération

Dans le cadre de la clôture des comptes 2015, il convient de valider une décision modificatrice (DM) du budget. Cette DM est purement comptable mais nécessite la validation du Conseil Municipal. Après présentation de la DM, le *Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité*.

Pour les mêmes motifs de régularisation d'écritures comptables, le Conseil Municipal doit valider un projet de délibération pour inscrire une dépense en investissement. Après présentation du projet de délibération, *le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité*.

2. Point déneigement : compte rendu rencontre élus départementaux

Thomas Ottenheimer fait le point de sa rencontre, le lundi 25 janvier, avec Mr Christian Morin, Conseiller Départemental, Mr André Gilles, Vice Président du Conseil Départemental en charges des routes et Mrs Fournier et Szabo, de la Direction de déplacements.

Cette rencontre a été l'occasion de faire un point complet sur l'organisation du déneigement sur notre commune, de mettre en évidence certaines incohérences, d'insister sur les conséquences du désengagement accéléré du département, de rappeler les spécificités de la problématique du déneigement sur notre commune et de réfléchir aux aménagements possibles.

Cette rencontre indispensable a été positive et de réelles perspectives d'amélioration (très certainement pour l'hiver prochain) ont été évoquées et sont d'ores et déjà mises à l'étude.

Dans l'immédiat et dans l'attente des résultats des discussions en cours, le Conseil Départemental a confirmé qu'il assurerait le déneigement du parking du Musée de la Préhistoire (et donc de la route d'accès) ainsi que celui de l'Echauda. Toutefois, le déneigement du parking de l'Echauda ne sera pas prioritaire, mais sera pris en charge dès que possible.

En marge de cette discussion, Marlène Barbier et Nicole Gamonet relaient les inquiétudes de certains hébergeurs suite à la nouvelle organisation du déneigement qui ne prévoit plus d'intervention de la commune après 20H30. Conscient que cette nouvelle organisation complique l'accueil des touristes notamment le vendredi soir, Thomas Ottenheimer rappelle que cette organisation est la double conséquence du désengagement des services départementaux dans la gestion du déneigement et de la situation financière de la commune. Cette organisation pourra toutefois être réétudiée, néanmoins, les éventuels ajustements ne pourront se faire sans tenir compte à la fois des contraintes techniques, humaines et financières et tout en respectant le nécessaire principe d'équité. L'analyse de la situation financière 2015 et la préparation du budget 2016 seront l'occasion de valider l'existence (ou non) de marges de manœuvre possibles sur ce dossier.